



Paris, le 07 juin 2023

Besoins électriques : un doublement de la production des énergies renouvelables d'ici 2035 désormais indispensable

Le Réseau de transport d'électricité (RTE) a détaillé aujourd'hui la mise à jour de ses prévisions de production et de consommation d'électricité en France à horizon 2035. Avec les ambitions de décarbonation et de réindustrialisation en ligne de mire, cette prospective énergétique rappelle la nécessité de faire évoluer notre système électrique pour s'ajuster aux besoins électriques croissants. Les énergies renouvelables (éolien terrestre et solaire) sont les seules sources d'électricité décarbonée capables, sur ce pas de temps, de couvrir cette augmentation de consommation.

Le SER salue le vaste travail de modélisation de RTE, qui après la publication de « Futurs énergétiques 2050 » en 2021, démontre une fois de plus sa capacité à présenter des scénarios énergétiques prévisionnels, à la fois neutres et transparents. Ces nouveaux scénarios à 10 ans permettent d'éclairer le débat sur la future loi de programmation énergie-climat, et mettent en lumière les enjeux de court terme afin d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande électrique.

Selon les prévisions de RTE, la consommation électrique de l'Hexagone devrait passer à 580 voire 640 TWh en 2035, alors qu'elle était de 460 TWh l'année dernière. La tension est donc bien réelle pour faire face à ces besoins croissants d'électrification. Le gestionnaire de réseau estime dans ce contexte qu'il faudra doubler la production des EnR d'ici 2035 pour couvrir cette augmentation de consommation. A plus brève échéance, d'ici 2030, seuls l'éolien terrestre et le solaire permettront à la France et à nos concitoyens de conserver un système électrique équilibré et stable.

Dans son effort de réindustrialisation et de décarbonation, La France aura besoin de tous les gisements de production d'énergie disponibles, et les EnR en seront des facteurs de réussite. Rappelons que d'ici à 2050, les EnR devront être capables de couvrir près de 75% de notre consommation énergétique. Il est temps de donner un coup d'accélérateur !

« Ouvrons les yeux sur la réalité de notre système électrique ! Pour répondre aux impératifs de décarbonation et de réindustrialisation, la France aura besoin de tous les gisements de production d'énergie disponibles. Les EnR électriques, telles que l'éolien terrestre et le solaire au sol, font partie de la solution : décarbonées et compétitives, ces solutions constituent un pilier de la stabilité de notre système électrique. Les ENR sont une chance pour notre pays. », déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.

Contact presse :

Violaine HACKE - 06 28 47 53 55

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 480 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables

